



**Déclaration de la FSU de la Nièvre au CSASD
du jeudi 29 juin 2023**

Madame la Directrice Académique,
M. le secrétaire général,
Mesdames, Messieurs les membres du CSASD,

Bonjour,

Voici venir prochainement la fin de l'année scolaire et pourtant, l'activité dans les établissements scolaires ne faiblit pas. Elle ne faiblit pas grâce au professionnalisme des personnels de l'EN qui assurent de leur mieux les missions de service public qui leurs sont dévolues. On pourrait se dire alors que ce professionnalisme devrait être soutenu et bénéficier d'une bienveillance de la part de notre hiérarchie, surtout à l'issue d'une année scolaire qui nous a tous bien épuisée. Mais, notre ministère en a décidé autrement. Comment pourrait-on caractériser l'actuelle accumulation d'imprécisions, de manque d'écoute et de manque de considération de la part de notre employeur ?

Manque de considération d'abord parce que l'augmentation salariale sans condition, qui devait s'élever à 10 % pour tous les personnels selon l'engagement de notre gouvernement, ne s'élèvera qu'à environ 5.5 % en moyenne, soit moins que l'inflation constatée sur la dernière année. Quand on considère ses personnels, on les rémunère à hauteur de leur engagement, et surtout, on ne les trompe pas.

Manque de considération toujours car aujourd'hui, les équipes doivent se voient proposer le pacte alors que toutes les organisations syndicales s'opposent à ce dispositif. Ce n'est pas un alourdissement de la charge de travail qui peut servir de revalorisation. Imprécisions ensuite car les équipes doivent appliquer des dispositions relative au pacte alors qu'aucun texte réglementaire n'est encore paru. A ce sujet, d'ailleurs nous tenons à vous alerter sur la communication au sujet du pacte dans les établissements qui est régulièrement discordante des projets réglementations et de la communication du ministère.

Manque d'écoute enfin quand notre ministre reconnaît ce que la FSU dénonçait depuis sa mise en place : les épreuves de spécialité passées par les élèves de terminale en mars dernier ont fait que le dernier trimestre au lycée a été escamoté par les élèves de terminale. Il est facile pour notre ministre de déclarer actuellement "nous avons absolument besoin de changer les choses, la situation actuelle ne convient pas" quand ce sont les personnels qui essuient les plâtres dans les lycées.

Aujourd'hui, comme hier, comme les années précédentes, les personnels éprouvent un immense sentiment que leur métier n'est pas reconnu, qu'ils ne sont pas écoutés, qu'ils sont transformés en rouages d'un système qui se grippe de plus en plus, et qui perd en cohérence. Le registre RSST est un indicateur du mal être des personnels. Or, il n'a jamais été aussi utilisé dans notre département que ces derniers mois.

Au-delà des personnels, c'est l'ensemble de la société qui prend petit-à-petit conscience de l'ampleur des difficultés, qui engage des procédures pénales pour faire condamner notre ministère pour des remplacements longues durées non assurés, qui constatent la dégradation salariale des enseignants, qui lisent tous les ans que tous les postes proposés au concours ne sont pas pourvus. Car, comme le soulignait M. Pap Ndiaye le 22 décembre dernier, « Un Français sur deux ne fait pas confiance à l'institution scolaire, bien que les trois quarts d'entre eux fassent confiance aux professeurs ».

Alors, à quelques jours des congés d'été, il est de bonne augure de nous retrouver à cette instance pour préparer la rentrée prochaine, pour apporter un peu de sérénité face au lot d'incertitudes que véhicule notre hiérarchie. Aujourd'hui, nous aurons à cœur de mettre en avant des écoles qui auront des effectifs élevés à la rentrée prochaine. Plusieurs situations méritent d'ailleurs des réponses dès maintenant. Grâce à nos relais de terrain, nos visites d'écoles et de nombreux contacts avec nos collègues, nous portons en questions diverses toutes les communes pour lesquelles la FSU SNUipp 58 demande une ouverture provisoire à la rentrée.

Par ailleurs Le manque d'attractivité du métier oblige l'administration à recourir à une ouverture large de la liste complémentaire et si nous ne pouvons nous réjouir de la première partie, nous saluons la victoire de la FSU SNUipp lors du dernier CSA-MEN sur ce sujet.

Mais, au-delà des professeurs des écoles, combien d'équipes pluri-professionnelles seront incomplètes dans les établissements du second degré ?

Car, c'est une chose que de proclamer mi-septembre que tous les postes et BMP d'enseignants sont pourvus dans le département, c'en est une autre que de reconnaître que nous déplorerons à nouveau un manque de médecins scolaires, un manque de PsyEN (d'ailleurs, ce manque s'aggrave...), un manque général de moyens.

Le ministère semble avoir décidé, dans son dernier projet de décret consolidé sur les remplacements de courte durée, d'utiliser les moyens en AED pour combler le manque de tout... Mais, comme dans le même temps, les dotations en AED baissent dans le département, c'est accroître la pression sur des professionnels qui sont loin d'être formés à être multitâches, et qui ne seront de toute façon pas assez nombreux pour assurer toutes les missions qui leur seront dévolues.

Aujourd'hui 29 juin, les personnels d'éducation nationale ne se reconnaissent plus dans la politique d'éducation menée par notre gouvernement, et ils et elles déplorent le manque d'échanges entre l'administration et les organisations syndicales. Nous espérons aujourd'hui que vous leur donnerez tort.

Concernant la réunion de cette instance, nous sommes étonnés de n'avoir reçu aucun document préparatoire, ce qui risque de ne pas faciliter les échanges sur des sujets qui sont loin d'être anodins. De même, nous avons rédigé un courrier le 24 avril dernier pour demander que soit tenu un CSA départemental qui traiterait d'un certain nombre de points dans son ordre du jour. Cette demande avait été acceptée par Madame la directrice académique. Nous espérons que l'administration tiendra parole et que ces points à l'ordre du jour seront bien traités.